

NOTICE DESCRIPTIVE DE LA MACHINE AGRICOLE REMORQUEE KVERNELAND OU KUBOTA, Type : ACPND

0. Généralités

0.1. Constructeur : Kverneland Group Soest GmbH
Coesterweg 42 DE-59494 Soest (Allemagne)
KVERNELAND ou KUBOTA
U-Drill ou SC
0.3. Marque :
0.4. Désignation commerciale :
0.5. Catégorie internationale : S2a
0.6. Genre : MIAR
Vitesse maximale en circulation : 25 km/h
0.7. Type : ACPND
Variante : A et B
Version : Sans objet
0.7.1. Décodage des T.V.V. :
Type : ACPND
Variante : 10
Version : Liée au PTAC A:7300, B:11300

1. Constitution générale

1.1. Nombre et références des essieux et nombre de roues :
1 ligne d'essieu composée de 6 1/2 essieux corps de carré 70mm, 6 roues en monte simple
1.2. Dimensions des pneumatiques
Tous pneumatiques répondant aux caractéristiques suivantes :

	Variante A	Variante B
Monte de base	420/55-17 145 A8	
Rayon statique sous charge:		
Minimal	407	407
Maximal	407	407
Capacité de charge mini à 25 km/h	2900	2900

Qui respectent les valeurs données aux points 2.7 et 2.13 de la présente notice

1.3. Constitution du châssis ou de la coque :

Le châssis est constitué de tubes rectangulaires assemblés par soudure.

1.3.1. Flèche et dispositif d'attelage :

La flèche est constituée d'un tube carré de section 140mm, l'attelage 2 points de type D boulonné ne peut être attelé qu'à un tracteur équipé d'un système de verrouillage du relevage.

2. Masses et dimensions (kilogrammes et mètres)

		U-drill 3-4 m	U-drill 6000 et 6001
		Variante A	Variante B
2.1.	Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC)	7300	11300
2.4.	Masse en charge techniquement admissible	7300	11300
2.5.	Charges maximales admissible		
2.5.1.	Sur l'essieu 1	10200	10000
2.5.4.	Sur le dispositif d'attelage	1500	2500
2.7.	Voie	2485	2515
2.8.	Empattement	5270	5450
2.9.	Poids à vide du véhicule en ordre de marche		
2.9.0.	Total	4700	8140
2.9.1.	Sur l'essieu 1	3760	6920
2.9.4.	Sur le dispositif d'attelage	940	1220
2.10.	Porte-à-faux avant	5270	5450
2.11.	Porte-à-faux arrière	2895	3030
2.12.	Longueur hors tout	8165	8480
2.13.	Largeur hors tout	3000	3000

3. Moteur : « sans objet »

4. Transmission : « sans objet »

5. Suspension : « sans objet »

6. Direction : « sans objet »

7. Freinage :

7.1. Frein de service :

Hydraulique par flexible et vérins sur deux ou quatre roues, un vérin par essieu agissant par le biais de manilles et tiges filetées sur les leviers agissant à une distance (selon tableau) sur la came du mécanisme de freinage à tambour.

Variante	Type de frein	N° PV frein	Vérin	N° PV vérin	Biellette de Service	Biellette de Parc	PTAC
A	309E	12/02234	Ø 25	8414	200	200	7300
B	PS 50	12436			150	150	11300

7.2. Répartiteur de freinage : Non concerné

7.3. Frein de secours :

7.3.1. Frein en cas de rupture d'attelage : Idem 7.1

7.4. Frein de stationnement : Mécanique

7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :

7.5.1. Frein de service : Commande hydraulique et système mécanique (levier + came)

7.5.2. Frein de secours

7.5.2.1. Frein en cas de rupture d'attelage :

Valve hydraulique (située sur la flèche d'attelage) avec réserve d'énergie commandée par traction sur un câble nylon (frein hydraulique) et goupille d'extraction.

7.5.3. Frein de stationnement :

A commande manuelle par manivelle à vis sans fin (multiplication 21) et câble circulant sur renvoi par une poulie agissant sur les leviers par un palonnier à une distance (selon tableau 7.1) de l'axe de rotation de ceux-ci.

7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie :

Oui, pour le frein de secours 7.5.2.1, un accumulateur oléopneumatique, d'une capacité minimum de 0,75 litres, situé sur la flèche.

7.8. Type de freins :

7.8.1. Frein de service :

7.8.1.1. sur l'essieu 1 : A tambour (selon tableau 7.1.)

Type 309E (Homologué par PV n° 15/03327) : Variante A & Variante B

Type PS 50 (Homologué par PV n° 12436) : Variante B

7.8.2. Frein de secours

7.8.2.1. Frein en cas de rupture d'attelage : Idem 7.8.1.1.

7.8.3. Frein de stationnement : Idem 7.8.1.1.

8. Carrosserie

8.1. Carrosserie : NON SPEC (Semoir de semis simplifié)

8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes :

• Trémies de volumes différents

• Largeurs de travail différentes

8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Acier et plastique

9. Éclairage et signalisation

9.4. Feux de position arrière : 2

9.5. Indicateurs de changement de direction :

9.5.2. Arrière : 2, groupés aux feux de position

9.6. Feux stop : 2, groupés aux feux de position

9.7. Éclairage de la plaque d'immatriculation : 1, combiné au feu de position arrière côté gauche

9.8. Dispositifs réfléchissants :

9.8.2. Catadioptrés arrière : 4, triangulaires indépendants

9.8.3. Catadioptrés latéraux : 4, orangés de chaque côté sur la variante A

5, orangés de chaque côté sur la variante B

9.9. Feux de détresse : Oui par le fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction

9.10. Feux de marche arrière : Sans

9.12. Feux d'encombrement : Sans

9.13. Dispositifs de signalisation complémentaires :

2 panneaux à l'avant (TPESC 282x282 mm) et 2 panneaux à l'arrière (TPESC 282x282 mm)

9.14. Feux spéciaux : 1 feu tournant optionnel

10. Divers

10.2. Marques d'identité :

10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur :

Côté avant droit du châssis

10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification :

Côté avant droit du châssis

10.2.3. Structure du numéro d'identification :

WK6SC1000HDXXXXXX

WK6 : définit le WMI

SC : définit la catégorie

1 : définit le groupe

000 : définit la configuration

Emplacement n°10 : définit l'année de production (Ex J=2018)

D : définit l'usine

Les 6 caractères suivants définissent l'ordre de sortie des usines

OU

ACPNDXXXXXX

ACPND : Définit le type

XXXXXX : 7 chiffres donnant le numéro dans la série du type

10.2.4. Le numéro d'identification commence à : WK6SC1000HDXXXXXX

ACPNDXXXXXX

10.4. Disque indicateur de vitesse : 25 km/h

11. Visites techniques : « non applicable »